



VILLE
de
**MONTBONNOT
SAINT-MARTIN**
(38330)

N° 14

Nombre de conseillers en exercice :	29
présents :	24
votants :	29
nombre de voix pour :	29
nombre de voix contre :	00
abstention :	00
NPPV :	00

OBJET :

**Médiathèque de
Montbonnot-Saint-Martin**

**Partenariat avec la carte
« Tadoo »**

Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture ou
Sous-préfecture
le : 30 septembre 2022

Publié sur le site Internet
www.montbonnot.fr
le :

05 OCT. 2022

PREFECTURE DE L'ISERE
30 SEP. 2022
SECTION COURRIER

République Française
Département de l'Isère
Arrondissement de Grenoble
Canton de Meylan

MAIRIE DE MONTBONNOT
05 OCT. 2022
Service du Courrier

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mille vingt deux

20220129

le 27 septembre

le conseil municipal de la commune de MONTBONNOT-SAINT-MARTIN dûment convoqué, s'est réuni à la Mairie, sous la présidence de M. Dominique BONNET, Maire.

Date de convocation du conseil municipal : 20 septembre 2022

Présents : M. BONNET, Maire - Mmes MATHIEU, ROLIN, SONJON, LE BARRILLEC - Mrs BOIS, CLAPPAZ, DESCHARRIERES, FARRUGIA, Adjoint(e)s - Mmes BENZA-RAIEVSKI, BRULEBOIS-VIOTTO, CARRÉ, DESPRES, FAVAND, HALLÉ, HEILLIETTE, PARENDEL, SPALANZANI - Mrs BARONI, KLEIN, ISAAC, LEIFFLEN, PERIN, VINTI.

Pouvoirs : Mme CARBONE (pouvoir à Marie-Béatrice MATHIEU) - Mrs BAUSSAND (pouvoir à Catherine FAVAND), COQUET (pouvoir à Gilles FARRUGIA), VIGNON (pouvoir à Roger BOIS), MAFFET (pouvoir à Daniel LEIFFLEN).

Mme Marie-Béatrice MATHIEU est nommée secrétaire.

Le pass'culture du chéquier jeune Isère était accepté parmi les modes de règlement d'adhésion à la médiathèque. A compter de cette année scolaire, le Département de l'Isère a mis en place un nouveau dispositif par le biais d'une carte « Tadoo » sur laquelle le régisseur et ses suppléants du service sont autorisés à prélever la somme correspondant au montant de l'abonnement.

Cette opération déclenchera automatiquement le remboursement de la somme par le Département de l'Isère sur le compte bancaire de la collectivité.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité de ses membres présents et représentés, autorise Monsieur le Maire à déclarer la médiathèque Saint-Exupéry en tant que partenaire de la carte « Tadoo ».

Fait à Montbonnot Saint-Martin,
les jour, mois et an susdits

Le Maire,
Dominique BONNET

Le secrétaire de séance,
Marie-Béatrice MATHIEU

M. Mathieu

[Signature]